

■ **B. Humbert**, à Burtigny, CH-550-0014664-0, entreprise individuelle dont la procédure de faillite du titulaire, suspendue faute d’actif, a été clôturée (FOSC du 07.03.2008, p. 15/4377074). Aucune opposition à la radiation n’ayant été formée, l’entreprise individuelle est radiée d’office, conformément à l’art.159. al.5, lit.a ORC.

Registre journalier no 7005 du 10.06.2008
(04523474 / CH-550.0.014.664-0)